



## **Le Snec-CFTC dénonce le projet gouvernemental de suppressions d'emplois.**

Dans le cadre de son programme d'économies budgétaires, le Ministère de l'Education nationale a annoncé pour la rentrée 2011 la suppression de 1538 services d'enseignants dans l'enseignement privé sous contrat.

D'ici à 2013, ce sont 5000 à 6000 services qui pourraient disparaître, alors que l'enseignement catholique reste attractif et que le nombre d'inscriptions non satisfaites ne cesse d'augmenter.

En effet cela se confirme puisque il est annoncé 1350 suppressions d'emplois dans l'enseignement catholique pour 2012

Le Snec-CFTC dénonce cette logique de suppressions de services qui met en jeu la survie de nombreux établissements touchant ainsi l'emploi des salariés de droit privé (personnels d'éducation, administratifs, de service, d'entretien, etc.).

Au-delà des spécificités propres à l'enseignement privé sous contrat, ces suppressions auront des conséquences négatives sur les choix offerts aux familles et la qualité du service d'enseignement.

De plus, les maîtres de l'enseignement privé sous contrat sont agents de droit public et non fonctionnaires. A ce titre :

- Ils n'ont pas la sécurité de l'emploi.
- Ils ne bénéficient pas d'actions de reconversion (les congés de mobilité sont fermés depuis plusieurs années).
- Ils ne peuvent espérer obtenir un autre emploi dans la fonction publique.
- Ils peuvent être licenciés sans même toucher d'indemnité de licenciement.

Dans les circonstances actuelles, le Snec-CFTC s'interroge sur la façon dont l'Etat compte assumer sa responsabilité d'employeur.

La logique comptable ne saurait occulter la question du devenir des divers personnels de l'enseignement privé sous contrat ni le dispenser d'une réflexion sérieuse sur la qualité de la formation offerte aux générations à venir.

**Le SNEC-CFTC appelle à la grève et à la mobilisation le mardi 27 septembre 2011**